LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 11 Décembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.284

Le Plébiscite est fait

Tous les cœurs français tressaillent de patriotique allégresse au récit des grandes journées que vient de vivre l'Alsace-Lorraine et qui consacrent définitivement le retour à la mère-patrie des deux chères provinces après quarante-huit ans de servitude. Nos armées victorieuses avaient tout d'abord effectué leur entrée sur le territoire libéré. Et c'était justice, car, ayant été les premières à la peine, elles méritaient d'être les premières à l'honneur. A leur suite, les pouvoirs publics ont apporté à Metz et à Strasbourg la parole et le salut de la France. Le président de la République, les membres du gouvernement et les délégués de la représentation nationale sont allés vers ces populations d'Alsace-Lorraine qui ont si durement et si longtemps souffert, mais qui n'ont jamais fléchi, qui n'ont jamais renié leurs nobles traditions, qui n'ont jamais renoncé à leur affection pour leur véritable patrie.

La figure de la République française est ainsi apparue à ces populations dès le lendemain de la victoire. Elle a dressé devant elles son généreux idéal de liberté. Et de tout l'élan de son âme frémissante d'enthousiasme, l'Alsace-Lorraine a répondu : « Me voici ! »

Admirables journées, et qui resteront inoubliables. « Le plébiscite est fait », a dit M. Poincaré. Quel plus éloquent plébiscite, en effet, que ces manifestations spontanées par lesquelles toute l'Alsace-Lorraine vient, comme l'a dit le président de la République, de se jeter en pleurant de joie au cou de sa mère retrouvée ! On assure qu'un radio de propagande allemande persiste à déclarer « que le plébiscite de l'Alsace-Lorraine est indispensable ». Ainsi, après les fêtes triomphales de l'entrée des armées françaises, après les manifestations d'allégresse et d'enthousiasme des populations délivrées, après le vote par lequel les membres de l'Assemblée nationale issue du Landtag alsacien-lorrain déclarent considérer à jamais « comme inviolable et imprescriptible le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la famille française », enfin après ces deux journées d'apothéose de Metz et de Strasbourg, les Boches ne se trouvent pas encore suffisamment édifiés ! Qu'est-ce qu'il leur faut ?

Mais vous pensez bien que nous n'aurons pas la complaisance ou la naïveté d'attendre que les gens d'outre-Rhin daignent reconnaître la sincérité de l'attachement des populations d'Alsace-Lorraine à la France. Cette sincérité s'affirme avec une évidence si éclatante que toute discussion à ce sujet apparaîtrait désormais comme superflue. La question se trouve réglée par le consentement général, par la volonté unanime des populations alsaciennes et lorraines en attendant la ratification du prochain Congrès de la paix. L'Alsace-Lorraine, débarrassée pour toujours de ses cruels oppresseurs, fait définitivement retour au foyer de la mère-patrie. La France blessée et mutilée d'hier devient aujourd'hui la France intégrale. Unissons-nous tous étroitement autour de ses glorieux drapeaux pour crier d'une même voix et d'un même cœur : « Vive la France ! »

CAMILLE FERDY.

La Société des Nations

L'Espagne se prépare à en faire partie

Madrid, 10 Décembre.

On assure que le roi a signé un décret nommant une Commission chargée d'étudier la façon d'obtenir la participation de l'Espagne dans la Société des Nations.

Le Kaiser en Hollande

Il écrit ses mémoires

Bâle, 10 Décembre.

Le kaiser écrirait une autobiographie et une histoire de son règne, avec des explications sur son attitude avant et pendant la guerre. Le document qui sera long, est destiné à la publication ou si le kaiser est traduit devant un Tribunal international, le document sera lu pour sa défense.

Il examine sa situation avec des juristes

Amsterdam, 10 Décembre.

On croit que le kaiser a eu plusieurs entrevues avec deux experts allemands en droit international et a discuté longuement sa situation personnelle avec eux.

Ces experts sont arrivés et ont quitté Amerongen, plutôt mystérieusement, et ils sont apparemment retournés en Allemagne.

Il aurait essayé de se suicider

Amsterdam, 10 Décembre.

Selon le *Leipziger Tageblatt*, le kaiser aurait essayé de se suicider.

Un membre de sa suite se serait blessé en s'interposant.

En attendant la Paix...

Un journaliste anglais est allé visiter le Sultan de Turquie.

Il en a été fort bien reçu.

Les Turcs sont des gentlemen pleins de distinction et de politesse qui lisent les tragédies de Racine, fument des cigarettes allongés sur un divan et vous appellent « Excellence ».

Du moins, ce sont là les Turcs que nous a montrés M. Claude Farrère, qui sait pertinemment comment ils sont faits, puisqu'il les a vus chez eux.

Donc, le Sultan a fait le meilleur accueil au reporter britannique. Il lui a offert une tasse de bon café et ils ont fumé ensemble le calumet de paix, tout en causant.

Bien entendu, on a parlé de la guerre; comment éviter un pareil sujet ?... Le Sultan a eu ce mot exquis :

— Si j'eusse été au pouvoir, ce « triste événement » ne se fût jamais produit.

Et pour bien marquer qu'il était étranger à la chose, le Sultan fit un éloge pompeux de l'Angleterre qu'il apprécie, et dont il désire que la Turquie se rapproche chaque jour davantage.

Ne soyons pas jaloux des Anglais. Si le Sultan avait reçu un journaliste français, il lui aurait dit exactement la même chose, et il aurait été également sincère.

Car, il y a en Turquie deux Turquies : la Vieille-Turquie et la Jeune-Turquie. Tantôt c'est l'une qui dirige, tantôt c'est l'autre.

Quand il se produit quelque chose de désagréable pour nous, c'est la Jeune-Turquie. Quand il se produit quelque chose d'agréable, c'est la Vieille-Turquie.

C'est très simple, comme vous voyez.

Lorsque les forts des Dardanelles tiraient sur nos soldats, c'était la Jeune-Turquie. Lorsque le Sultan appelle la guerre, cette félonie sanglante, un « triste événement », ça c'est la Vieille-Turquie.

Occidentaux que nous sommes, les diplomates à double fond du Bosphore nous rouleront toujours comme un chapeau d'Auvergnat.

ANDRE NEGIS.

M. Wilson en France

Une manifestation ouvrière en son honneur

Paris, 10 Décembre.

La Confédération Générale du Travail adresse aux délégués des Fédérations nationales corporatives et Unions départementales de syndicats, un avis leur faisant connaître que le Congrès national qui se tiendra au siège social de la C. G. T., durera plusieurs jours en raison des questions à étudier.

Elle ajoute à son avis la déclaration suivante :

« En raison de la venue en France du président Wilson et pour répondre aux menées sourdes dirigées contre lui et contre sa conception de la paix des peuples, le Comité confédéral organise une manifestation ouvrière le jour de son arrivée à Paris.

A cette fin, les Syndicats ouvriers parisiens convoqueront leurs membres selon les indications reçues.

Le Comité a pensé à associer les organisations ouvrières de province à cette manifestation en leur demandant d'organiser des réunions corporatives au cours desquelles un ordre du jour serait voté et adressé au président Wilson par l'intermédiaire de l'ambassade américaine de Paris.

Il faut que le président Wilson sache que son langage de raison et de justice internationale a été au cœur des ouvriers.

Une double manifestation du parti ouvrier et de la province ouvrière lui apportera l'aide nécessaire pour faire triompher la conception de la paix des peuples. Il faut, pour que les peuples ne soient pas volés, que la paix de demain ne ressemble pas aux paix boiteuses du passé. Le Comité confédéral compte sur la compréhension par les militants ouvriers des heures historiques que nous vivons pour donner à ces manifestations toute l'ampleur et le caractère qu'elles doivent avoir.

L'arrivée en France

Paris, 10 Décembre.

On confirme officiellement que le président Wilson débarquera à Brest, vendredi, pour arriver à Paris dans la matinée de samedi. Jeudi soir, à 10 heures, un train spécial partira de Paris pour Brest, emmenant M. Pichon, ministre des Affaires étrangères ; Leygues, ministre de la Marine et Tardieu, haut commissaire pour les Affaires franco-américaines, ainsi que les personnalités de leur suite ; l'amiral de Bon, chef d'état-major ; M. Gauthier, directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères ; les personnes désignées pour être attachées au président Wilson et sa suite : le colonel House, le général Pershing.

Ce train arrivera en gare de Brest, vendredi à 1 h. 30 de l'après-midi.

A BREST

A 1 h. 30, le paquebot *George-Washington*, qui transporte le président Wilson, entrera dans la grande rade escorté des bâtiments américains qui l'accompagnent et des navires de guerre français qui sont allés à sa rencontre. A 1 h. 45, les membres du gouvernement et les personnalités de leur suite se rendront à bord du navire présidentiel pour saluer le chef d'Etat américain. A 3 heures, le président débarquera dans le port de commerce. à 3 h. 30, il se rendra à la gare que le train quittera à 4 heures, emmenant avec le président Mme Wilson, M. Lansing, M. White, délégué à la Conférence de la paix, l'ambassadeur de France aux Etats-Unis et Mme Jusserand, les membres du gouvernement, les présidents des Commissions des Affaires extérieures de la Chambre et du Sénat, etc.

A PARIS

Le train présidentiel arrivera samedi 14, vers 10 heures, à la gare du Bois de Boulogne. Le président de la République et le président du Conseil salueront le chef d'Etat allié à sa descente du train. M. Wilson gagnera l'hôtel qui a été mis à sa disposition pour son séjour en passant par l'avenue du Bois, les Champs-Elysées, la rue Royale, le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes et l'avenue de Messine. A midi 30, un déjeuner aura lieu en son honneur à l'Elysée. Lundi après-midi, une réception solennelle aura lieu à l'Hôtel de Ville.

M. Wilson n'ira pas en Allemagne

Paris, 10 Décembre.

D'après un radio expédié du *George-Washington*, le président Wilson, apprenant que des démarches d'Ebert et de Haase, à Berlin, et de Kurt Eisner, à Munich, allaient être tentées pour le déterminer à se rendre en Allemagne, se serait ainsi exprimé :

« Il faudrait au peuple allemand de longues années de pénitence pour racheter ses crimes et pour montrer sa sincérité. Aucun Américain, vraiment Américain, ne peut songer actuellement à faire un voyage en Allemagne sans y être forcé par des obligations strictement officielles. C'est dire que je décline d'avance toute suggestion de cette nature. »

LE RETOUR DE L'ALSACE-LORRAINE

La Visite du Gouvernement à Colmar

LE VOYAGE CONTINUE AU MILIEU D'UN ENTHOUSIASME INDESCRIPTIBLE

Colmar, 10 Décembre.

Dans les plus petites localités traversées par le train présidentiel, de Strasbourg à Colmar, les habitants se sont groupés autour des gares pour acclamer à leur passage le président de la République et le président du Conseil. Les manifestations les plus touchantes se produisent.

De Strasbourg à Colmar

Colmar, 10 Décembre.

A Benfeld, le maire vient, au nom de ses administrés, faire le serment solennel de rester à jamais fidèle à la Mère-Patrie.

A Schlestadt, où le train ne s'arrête que quelques minutes, des milliers d'Alsaciens et d'Alsaciennes se livrent à d'enthousiastes ovations. Aux paroles de bienvenue du nouveau maire, M. Poincaré répond en rappelant la fidélité de Schlestadt à la France, malgré les tortures infligées et exprime à son tour les sentiments de gratitude de la France pour Schlestadt, pour l'Alsace entière.

On applaudit avec frénésie. On crie : Vive la France ! et la foule entonne la *Marseillaise* pendant que s'éloigne le train en direction de Colmar.

A Colmar

Colmar, 10 Décembre.

Dès 8 heures du matin, une grande animation règne dans les rues de Colmar dont les maisons disparaissaient sous les drapeaux français. Toute la population se porte en masse sur le parcours que doit suivre le cortège officiel.

A 9 heures, le train présidentiel fait son entrée en gare. Le président de la République, le président du Conseil et les ambassadeurs alliés en descendent aussitôt. A sa descente de wagon, M. Poincaré est reçu par le général de Castelnau, le commandant Poulet, commissaire de la République, et M. Baer, maire de Colmar, entouré de ses adjoints. Dès que le président de la République et M. Clemenceau apparaissent sur la place de la Gare une immense ovation monte de la foule tandis que retentissent des salves d'artillerie.

Le cortège se forme et se rend place du Champ-de-Mars. Sur tout le parcours, la population ne cesse d'acclamer la France, le président de la République et M. Clemenceau et c'est au milieu d'un enthousiasme indescriptible que les présidents arrivent devant la tribune d'honneur.

Le spectacle de cette vaste esplanade au centre de laquelle se dresse dans un geste fier la statue du général Rapp est incomparable.

Le président de la République passe aussitôt la revue des troupes commandées par le général commandant la 20e division d'infanterie. Après la revue, le président et les personnages officiels prennent place dans la tribune d'honneur et les musiques exécutent la *Marseillaise*.

Mais le moment vraiment émouvant de cette belle cérémonie fut celui où de leurs voix fraîches et émues, ces milliers de jeunes Alsaciennes transportées d'un élan enthousiaste, entonnèrent le chant de l'Alsace et de la Lorraine sur l'air si prenant *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*.

Un tonnerre d'applaudissements accueille l'exécution de cette belle inspiration, qui dut être chantée une seconde fois et reprise au refrain par tous les assistants transportés d'émotion.

A la Préfecture

Le cortège présidentiel se rend ensuite à pied à la Préfecture, au milieu des manifestations d'enthousiasme. M. le président de la République ayant à ses côtés les présidents des deux Chambres et le président du Conseil, reçoit les autorités civiles et militaires, les administrateurs des arrondissements, les maires des communes, la sœur supérieure de Ribeauvillé, etc. On annonce les exilés rapatriés. Ce sont les notabilités de la ville qui ont été emmenées en Allemagne et victimes de traitements inhumains.

M. Poincaré va à leur rencontre les mains tendues.

Le salut aux otages de l'Allemagne

L'instant est poignant. Le président embrasse Mlle Preiss, fille du député de Colmar, mort en exil après avoir été emprisonné, serre les mains de Mme Preiss. Les réceptions terminées, les délégations se groupent devant le président et le maire prononce une courte alocution.

La cité de Colmar, dit-il, est fière de saluer dans ses murs le président de la République. Notre population a toujours été fidèle à la France et au gouvernement de la République. Permettez-moi de traduire nos sentiments par les cris de : Vive la France ! Vive la République !

Discours de M. Poincaré

M. Poincaré répond en ces termes :

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Le soldat, de votre compatriote Bartholdi, a soulevé la dalle de son tombeau. Le voilà debout. Le voilà victorieux et dans les rues charmantes du vieux Colmar, il est acclamé par les habitants libérés. Quelle allégresse après tant de tortures, tant d'espérances et tant de déceptions.

Je me rappelle les premiers jours de la guerre lorsque, du col des Vosges, nos cavaliers ont poussé jusqu'à vous. Nos cours avaient aussitôt volé à votre rencontre. Nous revoyons, tous en pensée la délicieuse variété de ses maisons, les eaux fraîches de la Lauch, les précieuses collections de votre Musée, la statue de Rapp, tout ce que nous aimions à nous rappeler de nos visite à Colmar. Nous revoyions par-dessus tout la physionomie cordiale et franche de vos concitoyens et nous nous représentions avec joie l'accueil empressé qu'ils allaient faire à nos troupes, mais devant les forces supérieures de l'ennemi, nos armées ont du se replier et notre rêve s'est évanoui.

Pendant quatre ans, nous avons lutté pour ressaisir la main que vous nous aviez tendue. Nous étions là-haut, tout près, sur les pentes des Vosges. Nous apercevions dans les brumes de la vallée la silhouette de Colmar et nous avions l'impression poignante d'être rivés, comme dans un cauchemar, à un rocher inébranlable.

Le sang coulait dans la jolie vallée de Munster. Les obus fauchaient les sapins et les hommes. Le front restait immobile. Mais cette longue attente ne nous a pas découragés. Nos alliés et nous, nous avons accru nos forces et augmenté nos armements avec la volonté bien arrêtée de ne cesser la guerre que le jour où Colmar et l'Alsace nous seraient rendus. Comment aurions-nous pu renoncer à vous ? Comment aurions-nous pu vous abandonner ; nous connaissions l'ardeur de vos sentiments français.

Nous savions que de toutes les villes d'Alsace, Colmar était la première qui s'était donnée à la France et elle lui était restée fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Nous nous répétions la belle protestation que le 7 mai 1897 votre député, Jacques Preiss, avait portée au Reichstag. Nous avions appris qu'il avait payé de sa vie son dévouement à la mère-patrie et que sa fille avait bravement annoncé aux officiers ennemis la revanche de la justice. Nous entendions Blumenthal et Wetterlé nous dire de quelle confiance morale et de quels espoirs obstinés votre vie était faite. Notre devoir était tracé : Vaincre avec vous ou mourir avec vous.

Si vous n'étiez pas redevenus Français, la France ne serait pas redevenue elle-même. Elle aurait été condamnée à une décadence inévitable et ne se serait jamais relevée de son abaissement. Notre choix a été vite fait. Nous nous sommes juré de rentrer à Colmar. Nous y sommes rentrés. Nous n'en partirons plus.

Le discours est haché d'applaudissements.

Quand le président extrêmement ému se tourne vers Mlle Preiss pour rendre hommage à sa vaillance, il n'est personne qui n'ait les larmes aux yeux.

C'est dans la chambre mortuaire où les Allemands venaient de ramener son père tué par eux que Mlle Preiss prophétisa, bravant les officiers allemands : La France nous vengera.

Mlle Preiss pour cette parole fut condamnée et exilée.

La fin du discours du président produit une impression tellement profonde, que toute la salle au lieu d'applaudir crie : Oui ! Oui ! comme pour un serment solennel, que jamais plus Colmar ne connaîtra la souillure allemande.

La croix de guerre à Mlle Preiss

Au moment de quitter la Préfecture, M. Poincaré réclame une Croix de guerre. Le peintre Hansi, originaire de Colmar, aujourd'hui officier français, détache la sienne pour la donner au président. Se tournant alors vers Mlle Preiss, le président lui épingle la Croix de guerre sur la poitrine en disant :

« Au nom du gouvernement de la République et de la France, je vous décerne la Croix de guerre pour la vaillance que vous avez montrée en présence de l'ennemi. Vous en êtes digne par vous-même et par la mémoire de votre père. »

Le départ pour Mulhouse

Une musique joue la *Marseillaise*, tandis que le cortège se reforme pour gagner la gare. Sur tout le parcours, la population acclame frénétiquement le président.

Le train présidentiel part à 11 heures 10 pour Mulhouse.

La Prolongation de l'Armistice

Bâle, 10 Décembre.

On mande de Berlin :

M. Erzberger annonce que les Français ont invité le haut commandement allemand à désigner des plénipotentiaires en vue de la prolongation de l'armistice.

Les plénipotentiaires se réuniront à Trèves, vers le 12 ou le 13 décembre.

Les Empires Centraux doivent s'adresser à tous les Alliés, dit M. Wilson

Washington, 10 Décembre.

Le Département d'Etat a adressé, aujourd'hui, à Berlin et à Vienne, des notes avisant les gouvernements allemand et autrichien que les Etats-Unis ne désirent recevoir d'eux aucune communication ultérieure particulière et les invitent à adresser leurs communications à toutes les nations alliées.

Remise de sous-marins boches à la France

Cherbourg, 10 Décembre.

Les quatre sous-marins allemands : *U-57*, armé de deux pièces ; *U-108*, armé de deux pièces ; *U-C-58*, armé d'une pièce, et *U-B-126*, armé d'une pièce, sont arrivés hier soir dans la rade, venant d'Angleterre, et convoyés par l'*Isère*. Ils sont entrés à l'Arsenal ce matin, à 9 h. 35.

Nos troupes à Mayence

Berne, 10 Décembre.

Le commandant en chef français, 12 officiers et 25 soldats sont arrivés dimanche vers midi à Mayence. Les négociations militaires sont conduites par le général major von Studnitz, du commandement général.

Bâle, 10 Décembre.

Une dépêche de Berlin dit que le gros des troupes françaises est entré à Mayence le 9 décembre, à 14 heures, musique en tête.

La Conférence de la Paix

Les préparatifs à Versailles

Paris, 10 Décembre.

Le *Petit Journal* signale que les installations télégraphiques et téléphoniques du Conseil de guerre interallié à Versailles, sont complétées.

Les Américains ont loué une vaste propriété voisine de la villa du maréchal Foch.

Ces préparatifs indiquent qu'une partie de la Conférence de la paix siégera à Versailles

Des ordres ont été donnés pour préparer la salle du Congrès de Versailles, en prévision de la réunion des Chambres, à l'issue de la Conférence, pour connaître les conditions imposées aux vaincus.

M. Wilson n'assisterait pas aux séances de la Conférence

New-York, 10 Décembre.

L'Associated Press reçoit un radio-télégramme du *George-Washington* disant que le président Wilson ne sera probablement pas présent dans la salle des délibérations de la Conférence de la paix, mais y sera représenté par des délégués.

Il restera en contact étroit avec les chefs des gouvernements des autres nations et sera prêt à décider toutes les questions qu'on lui soumettra.

La Révolution en Allemagne

L'Entente ne traiterait pas avec le gouvernement actuel?

Amsterdam, 10 Décembre.

On mande de Berlin :

Le *Berliner Tageblatt* apprend que depuis la que la révolution a éclaté en Allemagne, les gouvernements de l'Entente ont évité tous rapports diplomatiques directs avec le gouvernement central allemand et, particulièrement avec les gouvernements fédéraux.

La nouvelle que l'Entente a refusé d'autoriser le trafic maritime allemand dans la Baltique n'est pas parvenue jusqu'à Berlin, alors que le gouvernement danois en a été officiellement informé.

Le *Berliner Tageblatt* en déduit que l'Entente ne considère pas le nouveau gouvernement central comme qualifié pour entreprendre des négociations.

L'agitation continue à Berlin

Bâle, 10 Décembre.

On mande de Berlin :

Le ministre Hirsch a déclaré que le budget prussien est en déficit d'un milliard et quart au lieu d'avoir l'excédent annoncé de 170 millions de marks.

La situation à Berlin est toujours extrêmement tendue.

Les journaux annoncent bien que les rassemblements de troupes de Potsdam, qui causèrent une vive émotion, sont dûs simplement au fait que ces troupes revenant du front s'arrêtèrent sur l'ordre du gouvernement aux portes de la capitale qui doit leur faire une réception triomphale et que leur présence n'a aucune signification politique.

Mais, d'autre part, un télégramme de Berlin du 8 décembre dit :

Etant donné l'aggravation de la situation à Berlin, il faut s'attendre à d'autres rencontres.

Le Comité exécutif donnera aujourd'hui aux troupes l'ordre de ne pas sortir dans les rues.

Le groupe Liebknecht a invité de nouveau hier les ouvriers à faire la grève générale pour aujourd'hui lundi. Dans la banlieue, de nombreux ouvriers se sont munis de mitrailleuses et de munitions.

Un autre télégramme de Berlin du 9 décembre dit que les Comités révolutionnaires de Berlin vont remettre au gouvernement un ultimatum exigeant la suppression du Comité exécutif et l'arrestation de Liebknecht et de Rosa Luxembourg.

Dans les casernes on distribue des tracts invitant les soldats à intervenir avec leurs armes pour défendre la social démocratie.

La Fin du Militarisme

PLUS D'ARMÉES PERMANENTES

Londres, 10 Décembre.

Le *Daily Telegraph* commentant la nouvelle que la politique du gouvernement est d'assurer l'abolition de la conscription en Europe écrit :

Ceci sera manifestement un des buts principaux à atteindre par la Conférence de la Paix.

Le fardeau colossal de la conscription fut imposé au monde par l'Allemagne.

Que cette charge prenne fin par la fin du militarisme allemand.

Une paix qui ne déchargerait pas les nations du poids monstrueux des armements ne serait pas la paix que l'alliance a cherché à réaliser.

L'Allemagne parle déjà de revanche

Paris, 10 Décembre.

L'Allemagne, dans sa propagande officielle, parle déjà de revanche.

On lit, en effet, dans un radiotélégramme de Nauen :

Le plébiscite en Alsace-Lorraine est indispensable, et il ne s'agit pas de celui d'un peuple affamé qui, tout à coup, par suite des dons en vin, cigarettes, approvisionnements et vêtements provenant de ses libérateurs, est dans un état d'enthousiasme momentané. Si l'autonomie était accordée à l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne pourrait l'oublier, mais la violence exercée par la France laisse apparaître comme inévitable une troisième guerre pour l'Alsace-Lorraine.

Les Pâtisseries vont être rouvertes

Paris, 10 Décembre.

Le ministre du Ravitaillement vient d'autoriser les pâtissiers à reprendre leur fabrication. Une quantité de sucre, équivalente à celle qui leur était attribuée avant les mesures d'interdiction intervenues va être mise à leur disposition par l'entremise des préfets, mais l'autorisation de fabriquer ne leur est de nouveau accordée que sous la réserve expresse que leur fabrication sera limitée à celle de pâtisseries sèches, et notamment des cinq types de biscuits suivants :

1° Genre pain d'épices, nonnettes, pain d'épices Leckerlés ;

2° Genre boudoir champagne ;

3° Genre macarons, petits fours, pâte d'amandes ;

4° Genre sablé ;

5° Genre gauffrettes : sèches, fourrées au beurre de coco praliné et fourrées aux fruits.

Dans la fabrication de ces biscuits, ne pourront être employés que des œufs congelés, des amandes et fruits, le sucre attribué par les services du ravitaillement, le miel, des matières grasses animales ou végétales, à l'exclusion du beurre, dont l'utilisation est formellement interdite, ainsi que celle des farines panifiables et des pommes de terre.

A propos des Allocations

Un peu d'ordre s. v. p.

Les indications que le *Petit Provençal* a publiées, hier, au sujet de l'augmentation du taux des allocations militaires et qui étaient attendues avec impatience par les intéressées, ont fait affluer, durant la journée d'hier, aux bureaux préfectoraux du cours Pierre-Puget, plusieurs milliers de personnes.

La grande majorité de ces personnes, n'étant pas fixées sur leur situation respective, ont été reçues à la porte des bureaux par des gardiens de la paix chargés de les renseigner, mais qui avaient plus de bon vouloir que de clarté dans leurs explications.

Et puis, quand on a répété plusieurs centaines de fois les mêmes choses, on finit par s'énerver. Les braves gardiens de la paix, disons-le, n'ont pas toujours accompagné leurs renseignements de toute la politesse voulue, et nous avons reçu hier à ce sujet, les doléances de mères de famille.

Pour éviter le retour de ces petits incidents, qui ont pour effet d'aigrir les gens les uns contre les autres et de retarder le fonctionnement du service, ne pourrait-on faire procéder à un premier « tri » des allocataires par des fonctionnaires : un ou deux suffiraient, sachant s'exprimer clairement, et mettre à la disposition du bureau du cours Pierre-Puget, un service d'ordre suffisant, afin que les quelques centaines de personnes, de femmes principalement qui font la

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 11 Décembre — 308 —

LE COMTE DE

Monte-Cristo

SIXIEME PARTIE

Alors elle osa, sous le rempart de son bras étendu, entr'ouvrir sa paupière.

Elle vit alors une femme en peignoir blanc, qui vidait dans son verre une liqueur préparée d'avance dans une fiole.

Pendant ce court instant, Valentine retint peut-être sa respiration ou fit sans doute quelque mouvement, car la femme, inquiète, s'arrêta et se pencha sur son lit pour mieux voir si elle dormait réellement : c'était madame de Villefort.

Valentine, en reconnaissant sa belle-mère, fut saisie d'un frisson aigu qui imprima un mouvement à son lit.

Madame de Villefort s'effaça aussitôt le long du mur, et là, abritée derrière le rideau du lit, muette, attentive, elle épia jusqu'au moindre mouvement de Valentine.

Celle-ci se rappela les terribles paroles de Monte-Cristo ; il lui avait semblé, dans la main qui ne tenait pas la fiole, voir briller une espèce de couteau long et affilé. Alors Valentine, appelant toute la puissance de sa volonté à son secours, s'efforça de fermer les yeux ; mais cette fonction du plus craintif de nos sens, cette fonction, si simple d'ordinaire, devenait en ce moment presque impossible à accomplir, tant l'avide curiosité faisait d'efforts pour repousser cette paupière et attirer la vérité.

Cependant, assurée par le silence dans lequel avait recommencé à se faire entendre le bruit égal de la respiration de Valentine, que celle-ci dormait, Mme de Villefort étendit de nouveau le bras, et en demeurant à demi dissimulée par les rideaux rassemblés au chevet du lit, elle acheva de vider dans le verre de Valentine le contenu de sa fiole.

Puis elle se retira, sans que le moindre bruit avertit Valentine qu'elle était partie.

Elle avait vu disparaître le bras, voilà tout: ce bras frais et arrondi d'une femme de vingt-cinq ans, jeune et belle, et qui versait la mort.

Il est impossible d'exprimer ce que Valentine avait éprouvé pendant cette minute et demi que Mme de Villefort était restée dans sa chambre.

Le grattement de l'ongle sur la bibliothèque tira la jeune fille de cet état de torpeur dans lequel elle était ensevelie, et qui ressemblait à de l'engourdissement.

Elle souleva la tête avec effort.

La porte, toujours silencieuse, roula une seconde fois sur ses gonds, et le comte de Monte-Cristo reparut.

— Eh bien ! demanda le comte, doutez-vous encore ?

— O mon Dieu ! murmura la jeune fille.

— Vous avez vu ?

— Hélas !

— Vous avez reconnu ?

Valentine poussa un gémissement.

— Oui, dit-elle, mais je n'y puis croire.

— Vous aimez mieux mourir alors, et faire mourir Maximilien !...

— Mon Dieu, mon Dieu ! répéta la jeune fille presque égarée ; mais ne puis-je donc pas quitter la maison, me sauver ?...

— Valentine, la main qui vous poursuit vous atteindra partout : à force d'or, on séduira vos domestiques, et la mort s'offrira à vous, déguisée sous tous les aspects, dans l'eau que vous boirez à la source, dans le fruit que vous cueillerez à l'arbre.

— Mais n'avez-vous donc pas dit que la précaution de bon papa m'avait prémunie contre le poison ?

— Contre un poison, et encore non pas employé à forte dose ; on changera de poison ou l'on augmentera la dose.

Il prit le verre et y trempa ses lèvres.

— Et tenez, dit-il, c'est déjà fait. Ce n'est plus avec de la bruccine qu'on vous empoisonne, c'est avec un simple narcotique. Je reconnais le goût de l'alcool dans lequel on l'a fait dissoudre. Si vous aviez bu ce que Mme de Villefort vient de verser dans ce verre, Valentine, Valentine, vous étiez perdue.

— Mais, mon Dieu ! s'écria la jeune fille, pourquoi donc me poursuit-elle ainsi ?

— Comment ! vous êtes si douce, si bonne, si peu croyante au mal que vous n'avez pas compris, Valentine ?

— Non, dit la jeune fille ; je ne lui ai jamais fait de mal.

— Mais vous êtes riche, Valentine ; mais vous avez deux cent mille livres de rente, et ces deux cent mille livres de rente, vous les enlevez à son fils.

— Comment cela ? Ma fortune n'est point la sienne et me vient de mes parents.

— Sans doute, et voilà pourquoi M. et Madame de Saint-Méran sont morts : c'était pour que vous héritassiez de vos parents ; voilà pourquoi du jour où il vous a fait son héritière, M. Noirtier avait été condamné ; voilà pourquoi, à votre tour, vous devez mourir, Valentine ; c'est afin que votre père hérite de vous, et que votre frère, devenu fils unique, hérite de votre père.

— Edouard ! pauvre enfant, et c'est pour lui qu'on commet tous ces crimes ?

— Ah ! vous comprenez, enfin.

— Ah ! mon Dieu ! pourvu que tout cela ne retombe pas sur lui.

— Vous êtes un ange, Valentine.

— Mais mon grand-père, on a donc renoncé à le tuer, lui ?

— On a réfléchi que vous morte, à moins d'exhérédation, la fortune revenait naturellement à votre frère, et l'on a pensé que le crime, au bout du compte, étant inutile, il était doublement dangereux de le commettre.

— Et c'est dans l'esprit d'une femme qu'une pareille combinaison a pris naissance ! O mon Dieu ! mon Dieu !

— Rappelez-vous Pérouse, la treille de l'auberge de la Poste, l'homme au manteau brun, que votre belle-mère interrogeait sur l'aqua-tofana ; eh bien ! dès cette époque tout cet infernal projet mûrissait dans son cerveau.

— Oh ! Monsieur, s'écria la douce jeune fille en fondant en larmes, je vois bien, s'il en est ainsi, que je suis condamnée à mourir.

— Non, Valentine, non, car j'ai prévu tous les complots ; non, vous vivrez, Valentine, vous vivrez pour aimer et être aimée, vous vivrez pour être heureuse et rendre un noble cœur heureux ; mais pour vivre, Valentine, il faut avoir confiance en moi.

— Ordonnez monsieur, que faut-il faire ?

— Il faut prendre aveuglément ce que je vous donnerai.

— Oh ! Dieu m'est témoin, s'écria Valentine, que si j'étais seule, j'aimerais mieux me laisser mourir !

— Vous ne vous confierez à personne, pas même à votre père.

— Mon père n'est pas de cet affreux complot, n'est-ce pas, monsieur ? dit Valentine en joignant les mains.

— Non, et cependant votre père, l'homme habitué aux accusations juridiques votre père doit se douter que toutes ces morts qui s'abattent sur sa maison ne sont point naturelles. Votre père, c'est lui qui aurait dû veiller sur vous, c'est lui qui devrait-être à cette heure à la place que j'occupe; c'est lui qui devrait déjà avoir vidé ce verre ; c'est lui qui devrait déjà s'être dressé contre l'assassin. Spectre contre spectre, murmura-t-il, en achevant tout haut sa phrase.

— Monsieur, dit Valentine, je ferai tout pour vivre, car il existe deux êtres au monde qui m'aiment à en mourir si je mourais : mon grand-père et Maximilien.

— Je veillerai sur eux comme j'ai veillé sur vous.

— Eh bien, monsieur, disposez de moi, dit Valentine. Puis, à voix basse : O mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle, que va-t-il m'arriver ?

— Quelque chose qui vous arrive, Valentine, ne vous épouvantez point ; si vous souffrez, si vous perdez la vue, l'ouïe, le tact, ne craignez rien ; si vous vous réveillez sans savoir où vous êtes, n'ayez pas peur, dussiez-vous, en vous éveillant, vous trouver dans quelque caveau sépulcral ou clouée dans quelque bière ; rappelez soudain votre esprit, et dites-vous : En ce moment, un ami, un père, un homme qui veut mon bonheur et celui de Maximilien, cet homme veille sur moi.

— Hélas ! hélas ! quelle terrible extrémité.

— Valentine, aimez-vous mieux dénoncer votre belle-mère ?

— J'aimerais mieux mourir cent fois ! oh ! oui, mourir !

— Non, vous ne mourrez pas, et quelque chose qui vous arrive, vous me le promettez, vous ne vous plaindrez pas, vous espérerez ?

— Je penserai à Maximilien.

— Vous êtes ma fille bien-aimée, Valentine ; seul, je puis vous sauver, et je vous sauverai.

Valentine, au comble de la terreur, joignit les mains (car elle sentait que le moment était venu de demander à Dieu du courage) et se dressa pour prier, murmurant des mots sans suite, et oubliant que ses blanches épaules n'avaient d'autre voile que sa longue chevelure et que l'on voyait battre son cœur sous la fine dentelle de son peignoir de nuit.

Le comte appuya doucement la main sur le bras de la jeune fille, ramena jusque sur son cou la courte-pointe de velours, et, avec un sourire paternel :

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

queue, soient introduites chacune à leur tour, sans passe-droit ni discussion ?

Ce service des allocations reçoit de par la loi nouvelle, un renouveau d'activité. Pour tout le temps que durera cette activité, il importe qu'on prenne les mesures d'organisation nécessaires. — M. A.

Notules Marseillaises

Listes électorales

Une circulaire du ministre de l'Intérieur prescrit aux préfets de surveiller très étroitement la revision des listes électorales, à laquelle on va procéder du 1er janvier au 31 mars prochain.

Les listes n'ont pas été revisées depuis le 31 mars 1914. Depuis cette époque, cinq générations nouvelles sont parvenues à l'âge de l'électorat, et durant les quatre années de guerre, nombreuses sont les radiations que la mort a provoquées. Le travail sera donc beaucoup plus difficile qu'en temps ordinaire, et les électeurs agiront sagement en vérifiant eux-mêmes leur inscription, ainsi que le prescrit la loi.

Au cours de l'année qui vient, il faudra renouveler les Conseils municipaux, les Conseils généraux et la Chambre des Députés. Jamais, dans une même année, les citoyens n'auront eu à tant user de leur droit électoral. Il importe donc que chacun se préoccupe d'être certain que l'inscription le concernant a bien été faite.

La circulaire du ministre insiste plus spécialement sur le maintien des disparus. Les préfets sont invités à y veiller. Les amis des disparus feront bien de veiller eux aussi à l'inscription les concernant.

Chronique Locale

La Température

Ciel nuageux, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 10°8 à 7 heures du matin, 16°3 à 1 heure de l'après-midi et 10° à 7 heures du soir. Maximum, 16°3; minimum, 8°8. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 765 m/m 8, 766 m/m 1 et 768 m/m 2. Un vent faible d'Est, d'Ouest puis de Nord-Nord-Ouest a régné pendant toute la journée.

Dans la journée d'hier, il est arrivé par divers trains, une centaine de prisonniers rapatriés d'Allemagne. La veille, dans la soirée, un train spécial en avait ramené cinq cent cinquante. Les uns et les autres ont été dirigés sur les dépôts du 6e hussards et du 141e d'infanterie.

L'affaire Gauthier. — Le Tribunal correctionnel a rendu hier son jugement dans l'affaire de vente de sucre en fraude où se trouvaient impliqués M. Ed. Gauthier, ancien président du Conseil d'arrondissement, et divers co-inculpés ou complices.

M. Edmond Gauthier et son amie, la femme Anna Guy, ont été condamnés tous deux à 6 mois de prison, 15.000 francs d'amende et à deux amendes de régie de 500 francs chaque ; l'épicier Forino Cyr, à 4 mois de prison, 5.000 francs d'amende et deux amendes de régie de 300 francs chaque ; la crémière Clotilde Elléon-Olive, à 4 mois de prison, 5.000 francs d'amende et deux amendes de régie de 2.000 francs chaque; la femme Berchon, courtière, à 3 mois de prison et 2.000 fr. d'amende ; le camionneur Maurice Monchet, à 1 mois de prison, 50 fr. d'amende et une amende de régie de 50 francs.

M. Bergeon, député de la 1re circonscription, nous communique une lettre qu'il vient de recevoir du ministre de l'Instruction publique, lui donnant l'assurance que l'école primaire de la rue François-Moisson ne sera pas réquisitionnée par l'autorité militaire, comme il en avait été question.

Les congés de Noël et du Jour de l'An. — Le préfet des Bouches-du-Rhône a décidé que les écoles publiques primaires élémentaires et maternelles auront congé du mercredi 25 décembre au 1er janvier inclus, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An. La sortie aura lieu mardi après la classe du soir, complètement et régulièrement faite et les classes recommenceront jeudi matin, 2 janvier, à l'heure réglementaire. L'emploi du temps sera ce jour-là celui des classes du mercredi.

Par suite du retard du train 12.050, apportant les correspondances des lignes de Paris et de Bordeaux, ces correspondances n'ont pu être comprises dans la 3e distribution d'hier. Elles seront distribuées à la première d'aujourd'hui.

Conseil de guerre. — Dans son audience, hier, le premier Conseil de guerre, présidé par le colonel Molard a rendu les jugements suivants :

Rossi Paul, du 15e groupe spécial, vol, 5 ans de prison; Perrone Paul, en fuite ,vol, 5 ans de prison et 500 francs d'amende; Sanchez, 3 ans de prison avec sursis; Honez, acquitté; Huttardo, 2 mois de prison avec sursis; Moréno, 3 mois de prison avec sursis; Martinez, 2 mois de prison avec sursis. Les deux premiers volèrent, il y a quelque temps, 26 sacs de sucre au préjudice de la Compagnie P.-L.-M. et les avaient vendus à divers épiciers, sujets espagnols, qui vendirent cette marchandise sans ticket à des clients.

Hier après-midi, à 2 heures 30, a eu lieu, à l'embarcadère de la Compagnie Fraissinet, quai de la Joliette, en présence d'une nombreuse affluence, la levée du corps du capitaine Joseph Francioni, commandant le *Corsica*, de la Compagnie Fraissinet, décédé à la suite d'une courte maladie, à bord de son navire, à Nice. Le deuil était conduit par les parents du regretté défunt, par MM. Alfred et Albert Fraissinet et par le commandant François Rolland, capitaine d'armement de la Compagnie, et le commandant Mattei, du Port. Dans l'assistance : les représentants des syndicats maritimes et des officiers de la Compagnie. Après l'absoute, le cortège s'est dirigé vers le cimetière Saint-Pierre, où a eu lieu l'inhumation.

Institut technique supérieur. — Lundi soir, sous la présidence de M. Artaud, a eu lieu à la Chambre de Commerce, l'ouverture solennelle des conférences de la section économique de l'Institut technique supérieur, fondé par cette Compagnie et placé sous la haute direction de M. Rivals, doyen de la Fhaculté des Sciences. Quant à la section économique, la direction en est confiée à M. Paul Masson, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

Après avoir exposé le programme des cours qui vont s'ouvrir et remercié les conférenciers qui ont déjà assuré leur concours, M. le président Artaud a esquissé à grands traits, sous une forme alerte et humoristique, des vues originales sur la philosophie du commerce.

De vifs applaudissements ont ponctué cet exposé que le public d'élite, admis à l'entendre, a particulièrement goûté.

Les cours ont lieu régulièrement à la Faculté des Sciences, suivant l'horaire indiqué par l'affiche. Ce soir, à 6 h. 30, M. François de Roux commencera la série de ses conférences sur les corps gras.

Dans le palmarès de l'Académie de médecine nous relevons que des mentions très honorables sont accordées au docteur Paul Godin, médecin-major de 1re classe, chef des hôpitaux 108 *bis* et 109 *bis* de la 15e région et de l'aviation maritime.

Les tramways de Saint-Tronc et de Quo-de-Botte. — Le « Journal Officiel » publie un décret reportant à la fin de la période de trois années qui suivra le décret fixant la date de la cessation des hostilités le terme du délai pour l'accomplissement des expropriations nécessaires à l'exécution des lignes de tramways de Sainte-Marguerite à Saint-Tronc et des Quatre-Chemins de Saint-Julien à Quo-de-Botte.

Etat civil. — L'état civil a enregistré dans la journée d'hier 24 naissances, dont 3 illégitimes, et 61 décès.

Est-ce un crime ? — Dans la matinée du 2 décembre, le marin Yves Bougaran, 49 ans, demeurant rue du Petit-Puits, 24, était découvert dans son lit, la gorge tranchée. A côté du cadavre était placé un rasoir. Tout d'abord on crut à un suicide, mais une enquête plus approfondie de M. Pleindoux, commissaire de police du quartier, révéla certains détails laissant planer sur les circonstances de cette mort un réel mystère. Le Parquet fut informé et une enquête judiciaire fut ordonnée qui fut confiée à M. Malavialle, juge d'instruction. En attendant la fin de l'enquête, le magistrat instructeur a fait mettre sous mandat de dépôt la femme du défunt, dont l'attitude a paru suspecte.

C'était un assassin. — Nous avons relaté, ces jours derniers, la rafle mouvementée qui avait été opérée le soir du 3 décembre, à la Joliette. Rue de Forbin, des agents échangèrent des coups de feu avec un fuyard. Arnardi Jean, 28 ans, qui, blessé d'une balle, s'affaissa. Il a été depuis établi que cet individu faisait l'objet d'un mandat d'arrêt du parquet d'Oran, pour assassinat commis dans cette ville.

Les désespérés. — Ces jours derniers, Mme Louise Guillemot, née Hervieux, 33 ans, demeurant à Toulon, 57, rue Nationale, s'était rendue dans notre ville et était descendue chez une de ses amies, Mme Anna Robert, rue Montgrand, 21, au 3e étage. Hier matin, Mme Guillemot, qui était en proie à des chagrins intimes, profitant du moment où elle était seule, enjamba la fenêtre de son appartement et se précipita dans le vide : elle vint tomber sur le balcon du 1er étage où elle se fit de graves contusions sur tout le corps. Elle a été transportée dans un état alarmant à l'hôpital de la Conception. Le mari de Mme Guillemot, qui est mécanicien principal à bord du *Mousqueton*, actuellement à Corfou, a été aussitôt prévenu du tragique événement.

Blessée par une folle. — Avant-hier, près de chez elle, Mlle Véronique Sanna, 17 ans, habitant traverse Gibes, 17, était assaillie et frappée de trois coups de couteau par sa voisine, Philomène Magrone, 24 ans, prise soudain d'une crise de folie furieuse. La meurtrière a été conduite à l'asile Saint-Pierre, et la blessée à la Conception. L'état de Mlle Sanna ne paraît pas grave.

Petite chronique. — Le cours public de botanique appliquée fait par M. Decrock, à la Faculté des Sciences, portera, ce soir à 5 h. 15, sur la cicatrisation des plaies d'élagage.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *La Foire.* — Favorisée par un temps splendide, la foire a attiré aujourd'hui, dans notre ville, une foule nombreuse d'acheteurs et de vendeurs qui ont traité beaucoup d'affaires. Sur le cours Voltaire, on avait apporté 262 porcelets dont les prix ont varié de 55 à 65 fr. la pièce ; pour les gras et maigre, 500 fr. les 100 kilos. Sur le cours Barthélemy, 63 chevaux, mulets et ânes ; sur le cours Legrand, un grand nombre de marchands forains ont, eux aussi, traité beaucoup d'affaires.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

UN VOL DE CENT MILLE FRANCS

Quatre accusés sont sur la selette pour répondre devant le Jury d'un vol qualifié. Ce sont : de Succy-Richaud Michel, dit Paul, 19 ans, né à Krenznach (Allemagne) ; Pasqualini François, 35 ans, né à Marseille ; Pastorelli Marius, 31 ans, né à Hyères, et R. J., 59 ans, né à Marseille.

Voici les faits : le 5 mars 1917, à Marseille, le directeur de la Banque Nationale de Crédit constata, au cours de l'inventaire mensuel, la disparition de bons de la Défense Nationale et de la Ville de Paris, représentant une valeur d'environ cent mille francs. Les soupçons se portèrent sur un des employés de la Banque, l'accusé de Succy, qui avait été congédié quelques jours auparavant. Une information fut aussitôt ouverte. Elle établit que de Succy avait montré à diverses personnes des titres dont la nature ne peut être exactement déterminée, mais dont la possession par lui paraissait inexplicable. Elle amena aussi la découverte d'une correspondance suspecte. Ces présomptions, cependant, ayant paru insuffisantes à elles seules, une ordonnance de non-lieu intervint le 23 juin 1917. Mais, le 31 janvier 1918, l'accusé R... négociait, à la succursale de la Société Générale de Beausoleil, avec l'assistance d'un sieur Bouffé, connu de cet établissement, une partie des titres soustraits qui se trouvaient frappés d'opposition. Il en avait déjà cédé une autre partie à un changeur de Gênes. Pour décider Bouffé à l'assister au cours de cette négociation, R... lui avait déclaré qu'il était légitime propriétaire des titres qui provenaient d'une donation faite à sa femme par une dame Béranger, demeurant à La Palud (Basses-Alpes), ce qui fut démontré inexact.

Devant le magistrat instructeur, R... avoua qu'il tenait ces titres, d'une valeur réelle de 8.000 fr., de son co-accusé Pasqualini, à qui il les avait payé 4.000 fr. Pasqualini, après avoir soutenu qu'il était entièrement étranger à cette affaire, dut reconnaître que les allégations de R... étaient exactes, mais tous deux déclarèrent que Pasqualini n'était qu'un intermédiaire agissant pour le compte de l'accusé Pastorelli, de qui il tenait les bons.

Il a été, en effet, établi que de Succy avait eu, le lendemain de sa sortie de prison, à la suite de l'ordonnance de non-lieu dont il avait bénéficié, une entrevue avec Pastorelli, qu'il connaissait depuis quelque temps, et des lettres saisies en sa possession font allusion à une affaire mystérieuse qu'il avait avec ce dernier et dans laquelle il avait été joué par lui. Or, Pasqualini prétend qu'un de ses co-détenus, Stéfani Jules, lui a déclaré que le vol avait été commis par de Succy, qui avait remis 32.000 francs à Pastorelli et 70.000 francs à un individu seulement désigné sous le nom de « Fléfé de la Plaine » et qui, en réalité, n'aurait eu aucun bénéfice, ayant été dépouillé par ces derniers.

Trois audiences seront consacrées à l'examen de cette affaire.

M. l'avocat général Josse, avec l'autorité qu'on lui connaît, occupe le siège du ministère public. A la barre de la défense, les Mes Ed. Giraud, pour de Succy ; l'habile Me Pellegrin, pour R... ; Me Juvénal, qui met son talent au service de Pasqualini, et l'éminent Me Nathan, si avantageusement connu pour Pastorelli.

LES RESTRICTIONS

Cafetiers, hôteliers, restaurateurs

Les bons de saccharine du mois de décembre seront distribués en Mairie, place Villeneuve, 2, dans l'ordre suivant : mercredi 11, lettre A ; jeudi, 12, lettre B ; vendredi 13, lettre C ; samedi 14, lettres D, E, F, de 9 h. 30 à 11 h. 30 le matin, et de 2 h. 30 à 5 h. 30 l'après-midi.

Les intéressés sont instamment priés de se présenter munis de leur licence du 4e trimestre 1918 et de se conformer à l'appel de leur lettre.

Marseille et la Guerre

Avis aux pensionnés belges

Le consul de Belgique à Marseille nous communique la note suivante :

Il a été décidé que le 4e trimestre 1918 de toutes les pensions dont le service est assuré par le Trésor belge sera payable à partir du 1er décembre 1918.

Les pensionnaires belges peuvent donc adresser leurs pièces, à partir de cette date, à M. le receveur des postes du Havre (principal) ou faire toucher chez M. l'agent du Trésor du Havre, par l'intermédiaire d'une banque.

L'Hôtel du Soldat à Marseille

Le général Gérôme, commandant la 15e région, a inauguré, hier après-midi, 2 a, rue Lafayette, l'Hôtel du Soldat, créé par l'Armée du Salut pour nos braves poilus. M. le général Peillard s'était fait représenter par le colonel Margot. Les bases anglaise et américaine y étaient représentées par leurs chefs respectifs, MM. les colonels Westwacott et Riwill.

COURRIER MARITIME

Le mouvement des navires a été, hier, de 17 navires, dont 15 vapeur et 2 voiliers :

A l'arrivée : La *Jeanne-d'Arc*, d'Arzew, avec 2.326 tonnes de blé dur; le *Bouston*, de Toulon, sur lest; le *Baron-Dalméry*, de l'Inde, avec 5.820 tonnes de riz; la *Maria*, de Barcelone, avec 325 tonnes d'huile; le *Commandant-Jean-Nicolas*, de Kobé, avec 1.731 tonnes de laiton, tabac, etc.

Au départ : *L'Union*, pour Barcelone; le *Batyford*, pour la Réunion; le *Turenne*, pour le Maet Dakar; *l'Oudjda*, pour Oran; *l'Union*, pour Barcelone.

Etat de la mer : Agitée dans toute la Méditerranée.

LES SPORTS

LES SIX JOURS DE NEW-YORK

New-York, 10 Décembre.

Voici les résultats de la course cycliste des six jours :

Le classement final aux points est le suivant : 1er, Réginald Mar Namaro et Jako Magin, 1.297 points ; 2e, Frank Corry et Eddie Madden, 912 points ; 3e, Fred Hill et Alfred Gnonda, 531 points; 4e, William Hanley et Percy Lawrence, 491 points; 5e, Joseph Zepsky et Coburn, 331 points ; 6e, George Chapmon, et Al. Helstead, 245 points ; 7e, Tommy Grimm et Lloyd Thomas, 126 points.

Le team gagnant Mac Namara-J. Magin a reçu 3.000 dollars (15.000 francs), montant du épremier prix. Frank Corry et Eddie Addon, les deuxièmes, ont reçu 2.500 dollars (12.500 fr.). Fred Hill et Alfred Gronda, troisième, ont touché 2.000 dollars (10.000 fr.). Marcel Dupuy, le populaire coureur français, qui formait équipe avec Bella, a abandonné dans l'après-midi final, à 13 heures, après avoir fait des efforts désespérés pour reprendre le tour de retard qui lui restait, mais il a droit au partage des 2.080 dollars qui reviennent aux équipes ayant quitté la course.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — Demain soir, *Hamlet*, avec M. Rouard, Mlle S. Sabran, Mlle Jane Bourgeois, M. Legros.

THEATRE DU GYMNASE. — A 8 h. 30, première de *L'Amour veille*, avec Mlle H. Dastry. Demain, matinée et soirée.

VARIETES-CASINO. — A 8 h. 30, la splendide revue féerique et locale *A la Riche*.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, à 8 h. 30, Georgel; Dutard; M. Surgères; les Peaux-Rouges. dans *Vasco de Gama*; la divette Marg. Surgères; les Peaux-Rouges.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 20, Harry West, trio Hassan, Talembert, Lys et Babe Astoria.

GRAND CASINO. — Ce soir, à 8 h. 30, *Laisse-les tomber*, avec Gaby Deslys, Pilcer, Augé, etc.

LE OUISTITI. — A 9 h., les as de la chanson, Enttroyen, Lerner, Aimée Morin, Toziny.

CHANSONIA (allées de Meilhan). — Dernières représentations de *Ramassons-les !*

DERNIÈRE HEURE

LE RETOUR DE L'ALSACE-LORRAINE A LA FRANCE

Les Fêtes de Mulhouse

Le Voyage présidentiel A MULHOUSE

L'arrivée. — L'accueil de la vieille cité républicaine est enthousiaste. Les réceptions.

Mulhouse, 10 Décembre.

Mulhouse est une ville de près de 100.000 habitants. La population est plus que doublée aujourd'hui par l'afflux des Alsaciens désireux de témoigner leur attachement à la France. Toutes les maisons sont encore plus richement pavoisées que les jours précédents. C'est sous une voûte de drapeaux que passera M. Poincaré.

Le train présidentiel entre en gare à 1 h. 30. M. Raymond Poincaré est reçu par le général de Boissoudy, commandant la 2e armée, gouverneur ; par le capitaine Gasser, sous-préfet de Mulhouse et par le maire. Aucune allocution n'est prononcée.

Après de rapides présentations, le cortège présidentiel se forme et gagne, à pied, le palais de la Bouse, proche de la gare.

Des centaines de jeunes Alsaciennes forment une double haie derrière laquelle, sur les trottoirs, une foule immense est patiemment rangée. Dès que paraît le cortège, c'est une explosion de cris de « Vive la France ! Vive Poincaré ! Vive Clemenceau ! Vive la République ! » Les mouchoirs, les drapeaux sont agités par des milliers de personnes à toutes les fenêtres des maisons.

Le cortège traverse le pont du canal du Rhône au Rhin et arrive devant la Bourse. Des centaines d'enfants, massés sur la place de la Bourse, entonnent la *Marseillaise*. Le président s'arrête et écoute avec recueillement l'hymne national, parfaitement chanté par la jeunesse de Mulhouse. Des ovations prodigieuses éclatent lorsqu'après avoir chanté, tous les petits brandissent des drapeaux en acclamant le président. Celui-ci pénètre dans la Bourse, dont la grande salle a reçu une décoration somptueuse.

Le buste de la République est placé au centre d'une estrade, au premier rang de laquelle prennent place MM. Poincaré, Dubost, Deschanel, Clemenceau, Mandel, les ministres, les ambassadeurs, les membres du Parlement, qui s'installent rapidement. Devant eux, c'est un parterre d'Alsaciennes, entourées des maires des communes de l'arrondissement de Mulhouse. Le maire de la ville prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Président, Messieurs,

C'est avec une indicible joie et une émotion patriotique que la vieille cité républicaine de Mulhouse, représentée ici par sa municipalité et ses principaux corps constitués, vous salue aujourd'hui dans ses murs.

A votre nom, Monsieur le Président, restera indissolublement uni, dans les fastes de notre reconnaissance, celui de M. Clemenceau, des maréchaux, des généraux, des officiers, des soldats de France et des armées alliées et des membres de vos deux Chambres qui, depuis plus de quatre ans, ont travaillé avec une inlassable fermeté, à la préparation de cette incomparable victoire.

Quand, il y a cent vingt ans, la petite République de Mulhouse a demandé à faire partie de la grande République Française, elle a été reçue à bras ouverts par la France. Cette union, librement consentie de part et d'autre, a été conclue à tout jamais. La France qui, jusque-là, avait respecté nos droits et notre indépendance, nous a reçus comme une mère traite ses enfants. Sous sa protection et avec son aide, notre ville a prospéré.

Mulhouse était une ville florissante quand vint l'Année Terrible, l'année de deuil. Avec nos frères d'Alsace et de Lorraine, nous avons été violemment arrachés à la patrie, en dépit de tout droit et malgré nos protestations. Nous avons subi le joug de l'oppresseur pendant 47 ans, mais dans nos cœurs, nous n'avons jamais failli à l'engagement pris en 1793 d'être et de rester Français. La France aussi s'est toujours souvenue de ses devoirs envers nous.

La fidélité au passé et la confiance dans l'avenir nous ont donné l'énergie de traverser un passé douloureux, en conservant nos traditions et en maintenant nos forces.

Vous nous avez délivrés au prix de sacrifices indicibles. Emue par les récits des malheurs que la France a subi dans ses contrées dévastées par la guerre, notre population, et celle des environs immédiats, malgré les dures épreuves par lesquelles elle a passé elle-même, a voulu par un acte de générosité spontané, venir en aide à ses frères français, et, par une souscription populaire, a pu réunir la somme de 700.000 francs, que je suis chargé de vous remettre en vous priant de vouloir bien destiner cette somme à la reconstruction d'une localité détruite de la Meuse, en souvenir de cette journée mémorable qui consacre notre retour dans le sein de la patrie française.

Nous offrons à M. le président de la République et à M. le président du Conseil des ministres, une médaille en or, rappelant la réunion volontaire de Mulhouse à la France, en 1793, médaille dont nous ne pouvons aujourd'hui offrir que le facsimilé en bronze.

Et vous, chers concitoyens, unissez-vous à moi pour exprimer tout ce qu'en ce moment nos cœurs ressentent dans ce cri si longtemps défendu : « Vive la France ! »

Toute la salle répond à cette invitation. M. Poincaré prend alors la parole :

Deux fois, dit-il, au début de la guerre, Mulhouse a pu se croire délivrée, deux fois elle est retombée aux mains de ses geôliers. Son supplice, accru par ces déceptions successives, s'est encore aggravé du long temps qu'elle a passé ensuite, à deux pas de la ligne de feu. Elle a vécu au bruit du canon, et de la plaine magnifique où elle est assise, elle a vu les combats gigantesques que les armées du droit ont livrés pendant quatre ans à l'orgueil germanique, avant de réussir à le terrasser.

Que de fois n'avez-vous pas espéré voir reparaître nos soldats, et que de fois n'avez-vous pas été déçus ! Mais les voici revenus et après toutes les anxiétés passées, vous pouvez, en toute sécurité, fêter enfin vos libérateurs.

Le discours du président est fréquemment coupé par des ovations.

Quand le président a fini de parler, M. Clemenceau remet à M. Poincaré un drapeau. Le président le remet au maire en disant :

« M. le président du Conseil me remet précisément le drapeau de Mulhouse. Je le confie à vos mains vaillantes. »

Le président serre la main aux maires rangés dans la salle, puis les jeunes filles font passer des coupes de vin de champagne. MM. Poincaré et Clemenceau sont embrassés par plusieurs Alsaciennes ; ils se prêtent de bonne grâce à cette démonstration d'affection après cette cordiale cérémonie.

Le cortège présidentiel se reforme et les manifestations populaires recommencent sur un diapason encore plus élevé. Des jeunes filles veulent absolument déposer des bouquets entre les mains du président au risque d'être écrasées par les chevaux. On repousse doucement les héroïques petites Françaises.

Elles jettent leurs fleurs et envoient des baisers, tandis qu'un tonnerre d'acclamations gronde sans diminuer d'intensité.

C'est au milieu de cette ovation gigantesque que le président traverse toute la ville. Le spectacle de cette grande ville est semblable à celui que nous avons eu à Metz, à Strasbourg, à Colmar. C'est tout un peuple, ce sont des centaines de milliers d'hommes et de femmes, de tout âge, de toute condition sociale, qui, éperdument, crient : Vive la France ! Vive la patrie retrouvée ! Vivent nos libérateurs !

La revue et le défilé

Le cortège arrive à 2 h. 30 par ces voies triomphales à la place de la Foire où a lieu la revue et le défilé des troupes de la 2e division marocaine comprenant le 7e bataillon de chasseurs alpins territoriaux, la 2e compagnie du génie, le régiment d'infanterie coloniale du Maroc, le 2e tirailleurs marocains, une délégation du 4e tirailleurs et deux groupes d'artillerie de campagne.

Le président de la République et M. Clemenceau passent en landau, attelé de six chevaux, la revue des troupes massées sur la place de la Foire.

Avant de prendre place dans la tribune officielle, M. Poincaré préside à la remise de la fourragère rouge au superbe régiment d'infanterie coloniale du Maroc. M. Poincaré s'approche du glorieux drapeau et épingle à son sommet le suprême insigne de la vaillance. Il serre la main au colonel Modat qui a l'honneur de commander à cette héroïque phalange d'enfants adoptifs de la France. M. Poincaré remet ensuite la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre à l'étendard du 255e d'artillerie de campagne, puis le défilé commence.

En tête défile le magnifique régiment des pompiers de Mulhouse, précédé de la musique municipale qui, depuis 48 années, a tenu à honneur de ne jouer que des airs français. Vient ensuite la Légion des vétérans de 1870, précédée de son drapeau vert et noir, qui est longuement acclamé. Un de ces vétérans, courbé par l'âge, a tenu à défiler dans une petite voiture, poussée par des camarades.

Voici maintenant, le long défilé de toutes les sociétés de Mulhouse, représentées par une délégation de vingt membres avec leurs bannières.

C'est enfin aux troupes françaises de défiler. La tenue superbe de nos soldats, leur allure dégagée et souple, donnant une grande impression de force et d'agilité, soulèvent l'enthousiasme de la foule. L'artillerie, défilant au trot, et la cavalerie, au galop, obtiennent leur succès habituel.

Le départ

Mais l'heure est venue de regagner la gare. Le cortège officiel traverse encore une fois la ville au milieu d'acclamations redoublées. Il n'est pas un balcon, pas une fenêtre qui ne regorge de monde, et la manifestation semble avoir atteint les limites qu'il est aussi impossible de dépasser que de traduire. Jusqu'à la gare, un parcours triomphal.

A cinq heures, enfin le train présidentiel s'ébranle et quitte lentement Mulhouse et l'Alsace, tandis que M. Poincaré, à la portière de son vagon, salue la foule d'où monte une dernière et formidable clameur, dont les échos se répercuteront dans la France entière comme au delà du Rhin.

La fin du voyage

Le train présidentiel est loin déjà. Cet inoubliable et triomphal voyage, qui a marqué la reprise officielle de l'Alsace-Lorraine française, est terminé. Il laissera dans le cœur de tous qui ont pu assister à ces journée uniques dans l'histoire de la grande France, un souvenir impérissable et une impression profonde. Certes, nous savions que le cœur des Alsaciens et des Lorrains était resté pieusement français ; certes, nous avons pu le dire et l'affirmer depuis quarante-huit années ; certes aucun de nous n'en avait douté un seul instant, mais vraiment, nous pouvons l'avouer, jamais aussi nous n'aurions pu croire que le sentiment français de nos chères provinces désannexées, eût pu s'exprimer d'une façon aussi grandiose, aussi émouvante.

Oui, nous savions que l'Alsace-Lorraine nous aimait, mais nous ne soupçonnions point qu'elle pût nous aimer autant. Durant ces trois journées, il n'est pour ainsi dire pas un instant où nos cœurs n'aient battu à se rompre, où nos yeux ne se soient voilés de larmes. Il était des moments où tous les visages étaient inondés.

La note dominante de toutes ces manifestations à Metz, comme à Strasbourg, à Colmar comme à Mulhouse, a été l'intraduisible sentiment de cordialité, d'abandon, de familiarité même, dirons-nous. Plus de protocole, le cœur seul guidait tous les actes. Les cérémonies les plus officielles prenaient le caractère d'une fête où, tout protocole banni, chaque Alsacien ou chaque Lorrain n'avait qu'un souci, celui de démontrer de la façon la plus éclatante, son amour pour la France.

On peut dire que l'Alsace-Lorraine se donnait en entier et était heureuse de se donner. Par-dessus leurs nouvelles frontières, l'Alsace et la Lorraine viennent de crier au monde leur ardent amour pour la France.

Les Alliés en Allemagne

Communiqué américain

10 Décembre, (soir).

La 3e armée américaine, continuant son avance aujourd'hui, a atteint la ligne de Brohl à Andernach et de Rappart à Trechtingshaussen. La ligne générale, en fin de journée, suit le Rhin de Rolandseck à Andernach, de là à Bassenheim et Boppart, ensuite le long du Rhin jusqu'à Trechtingshaussen au nord de Ringen.

L'Exécution de l'Armistice

Une protestation du gouvernement allemand

Bâle, 10 Décembre.

On mande de Berlin :

Le gouvernement allemand adresse, par la voie diplomatique, aux gouvernements de l'Entente, une protestation contre l'interdiction de toutes relations entre les territoires évacués de la rive gauche du Rhin et la zone neutre, et, par suite, le reste de l'Allemagne, sous prétexte que cette mesure étend le blocus actuel à la terre, ce qui est en opposition avec l'esprit de l'armistice et le caractère du blocus.

Cette note est signé : *Solf.*

L'escadre anglaise à Libau

Amsterdam, 10 Décembre.

On mande de Berlin que des torpilleurs britanniques sont arrivés à Libau.

LE PRIX NOBEL

Pas de prix de la Paix en 1918

Christiania, 10 Décembre.

Le Comité du Prix Nobel pour la paix a résolu de ne pas attribuer de prix de la paix en 1918.

La Révolution en Allemagne

L'ordre serait rétabli à Berlin

Bâle, 10 Décembre.

On mande de Berlin :

L'ordre est maintenant complet dans tous les quartiers de la ville. Il n'y a pas eu hier de cortèges, ni de manifestations. On ne signale pas de grèves. La circulation est très dense dans les rues, mais il n'y a aucun trouble.

Bâle, 10 Décembre.

On mande de Berlin :

Le Conseil des commissaires du peuple et le Comité exécutif socialiste publient une déclaration affirmant, qu'une réunion commune a permis d'établir un accord entre les deux organismes, qui poursuivent le même but politique d'assurer une république socialiste au peuple allemand. Les deux organismes expriment l'espoir que le peuple les soutiendra énergiquement.

Bâle, 10 Décembre.

Les officiers et les sous-officiers des divisions d'infanterie et de cavalerie de la garde ont prêté serment de fidélité à la République allemande, hier, à l'Hôtel de Ville de Steglitz, dans la banlieue de Berlin, en présence des commissaires des peuples Ebert, Haase, Scheidemann et Ditmann. Ces troupes ayant ainsi fait leur soumission au gouvernement, font une entrée solennelle à Berlin aujourd'hui mardi.

LA DÉMOBILISATION

La Libération des Classes 92 à 97

Elle commence le 25 décembre et durera six semaines

Paris, 10 Décembre.

M. Clemenceau adresse aux autorités militaires intéressées la circulaire suivante :

La démobilisation des six classes de la R. A. T., 92 à 97, sera effectuée à partir du 25 décembre 1918. Elle durera six semaines, du 25 décembre au 5 février.

Les militaires pères de 5 enfants et de 4 enfants vivants ou veufs pères de 3 enfants vivants, qui ne seraient pas rattachés à une classe de la R. A. T. seront démobilisés immédiatement à la suite de la classe 1897.

Les engagés pour la durée de la guerre, y compris les engagés spéciaux, suivront le sort de leur classe. Les hommes de troupe qui en feront la demande écrite seront maintenus sous les drapeaux jusqu'au décret de cessation de l'état de guerre.

Les officiers de complément, s'ils ne sont pas spécialistes indispensables, seront démobilisés en même temps que les hommes de troupe de même classe ou de même situation de famille, à moins qu'ils ne demandent à être maintenus sous les drapeaux. Les demandes de cette nature seront examinées par les directions intéressées de l'administration centrale.

Le Voyage de M. Wilson

Un manifeste de la Confédération du Travail et du Parti socialiste

Paris, 10 Décembre.

La Confédération générale du Travail et le Parti socialiste S. F. I. O., adressent à la France ouvrière et paysanne et aux travailleurs de Paris, le manifeste suivant :

Le président Wilson est le plus haut et le plus noble représentant de la grande nation américaine, dont le concours a été décisif dans le formidable conflit où les peuples de la terre entière se sont heurtés pour des intérêts et des droits.

Le président Wilson est l'homme d'Etat audacieux qui a su placer les droits au-dessus des intérêts, qui a voulu montrer à l'humanité le chemin d'un avenir moins douloureux et moins ensanglanté. Ainsi, il a répondu à toutes les idées profondes qui agitent les démocraties et les classes ouvrières.

Maintenant que sont abaissés, vaincus, la réaction et le militarisme allemands, les démocraties veulent que le fléau de la guerre soit à jamais banni, que le travail souverain puisse se développer dans la paix.

Pour avoir affirmé ces principes d'action, pour les avoir mis au premier plan sur la scène du monde, le président Wilson a bien mérité de l'humanité. La France ouvrière et paysanne, le peuple de Paris qui ont tant de fois combattu pour la liberté, remercieront le président Wilson à l'heure même où il sera parmi nous.

Pour la tâche qui lui reste à accomplir, que le président Wilson sente près de lui le cœur de millions d'hommes et de femmes.

Dans la rue, le 14 décembre, les travailleurs de France seront nombreux. Au président Wilson, leur présence criera : pour la justice internationale, pour la Société des Nations qui fera tous les peuples égaux en droits et en devoirs, pour la paix durable, courage ! Nous comptons sur vous, nous sommes avec vous.

L'ambassadeur des Etats-Unis dément l'annonce de la visite au Vatican

Paris, 10 Décembre.

M. Nelson Page, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, actuellement à Paris, nous communique la note suivante :

« Les journaux ayant publié ce matin une dépêche de Rome, d'après laquelle je serais allé au Vatican pour annoncer au secrétaire d'Etat que le président des Etats-Unis rendrait officiellement visite, le 23 décembre, au pape et au cardinal Gaspari, je vous prie de déclarer qu'aucune démarche de ce genre n'a été faite par moi, non plus que par aucune personne appartenant à l'ambassade des Etats-Unis, à Rome.

« En fait, aucune déclaration concernant l'éventualité d'une visite en Italie du président des Etats-Unis n'a été faite par moi, ni par personne parlant en mon nom. »

Mlle Wilson à Brest

Paris, 10 Décembre.

Miss Wilson, fille du président des Etats-Unis est arrivée à Brest, où elle va attendre sa famille qu'elle accompagnera à Paris.

LE RETOUR DES PRISONNIERS

Il en arrive 2.000 au Havre

Le Havre, 10 Décembre.

Deux mille prisonniers français venant de Hollande, sont arrivés cette nuit à 1 h. 30, à bord du vapeur *El Kantara*, des Messageries Maritimes.

Un Crime allemand

Une bombe à retardement fait neuf victimes

Lille, 10 Décembre.

Un terrible accident vient de jeter la consternation dans le village d'Allennes-les-Marais, petite commune du canton de Seclin. Un engin allemand, une bombe à retardement, sans doute, a explosé, tuant cinq jeunes gens de 14 à 17 ans, et quatre soldats anglais. L'émotion est d'autant plus vive, dans la région, que des mines éclatent à tout instant, ne laissant aucune tranquillité aux habitants.

Un Espion condamné à mort

Paris, 10 Décembre.

Le 3e Conseil de guerre de Paris a rendu ce soir son jugement dans l'affaire d'intelligences avec l'ennemi et d'espionnage commencée hier, en condamnant à mort le principal accusé, Edouard de Silva, et ses complices Marie Boudin, à 20 ans de travaux forcés et dix ans d'interdition de séjour, et Paul Ugarto, à quinze ans de travaux forcés et dix ans d'interdition de séjour.

NOUVELLES BREVES

Paris. — On annonce la mort de M. Emile Chautemps, vice-président du Sénat, médecin-chef de l'hôpital du Panthéon.

Paris. — L'Académie de Médecine a tenu aujourd'hui sa grande séance publique annuelle. Le secrétaire perpétuel, le professeur Debove a prononcé l'éloge du célèbre aliéniste Magnan, qui naquit à Perpignan, le 16 mars 1835, et fut président de l'illustre Compagnie. M. Magnan avait parfaitement défini en ses œuvres le délire collectif des grandeurs, l'hypertrophie collective du mois de nos ennemis. Le Kaiser, son Allemagne et ses Allemands s'y trouvent d'avance classés à leur rang précis d'aliénés.

COMMUNICATIONS

Syndicat des produits chimiques. — Réunion générale ce matin, 9 heures, Bourse du Travail, salle Ferrer. A 11 heures, Conseil. Réunion de la section de l'Estaque (usine Kulman), demain soir, 6 h., bar de l'Arrêt. Les membres du syndicat ayant demandé des sursis se plaignent des lenteurs du Comité d'action économique qui met 40 jours pour donner son avis.

Syndicat des Employés et Ouvriers provisoires des Tramways. — Assemblée générale, demain soir, 9 heures, Bourse du Travail, salle Ferrer. Urgent.

Syndicat des Métaux (section de constructions et réparations de navires). — Réunion du Conseil des délégués ouvriers aujourd'hui à 5 h. 30, Bourse du Travail. Décision urgente à prendre avant la réunion générale de tous les camarades métallurgistes des bords de la section C. N. qui aura lieu aujourd'hui à 6 h., Bourse du Travail, salle Ferrer. Ordre du jour : Compte rendu de la délégation auprès des patrons au sujet du 20 %. — Le secrétaire de la section, *Cani.*

Bulletin Financier

Paris, 10 Décembre. — On ne fait rien ou presque à la Bourse et il est à prévoir que cette situation va durer quelque temps encore. En effet, toutes les disponibilités sont allées à l'emprunt et seuls quelques remplois maintiennent les transactions. Il faut faire exception toutefois pour nos rentes dont l'activité et la fermeté contrastent avec l'ambiance générale. Ce sont surtout les différents titres du dernier emprunt qui sont les plus recherchés. La résistance se maintient facilement sur les actions de nos grandes sociétés de crédit et de nos chemins de fer, tandis que les fonds et surtout les valeurs russes sont irrégulières.

Tribune du Travail

75 centimes la ligne, minimum 2 lignes

On demande ouvrière repasseuse, 5 fr. par jour et 25 % en plus au-dessus de 8 francs de travail, 87, cours Lieutaud, Castro.

On demande une laveuse de bouteilles et une demi-ouvrière, Grima, 18, rue de la Butineuse (boulevard Oddo).

Ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses sont demandées, rue de la Comète, 15, 5e.

On demande de bonnes ouvrières et demi-ouvrières tailleuses chez Mlle Berretta, place de Lorette, 6.

Blanchisseuse demandée, rue Paradis, 90, Bains.

Ménage femme cuisinière, mari valet de chambre ou chauffeur ou autres aptitudes est demandé, Œuvre, 105, rue Sainte-Philomène.

On demande un jeune garçon présenté par ses parents, au magasin de paniers, 3, rue des Fabres.

On demande des ouvrières, demi-ouvrières, apprenties modistes pour enfants, rue Saint-Ferréol, 32, au 4e étage.

On demande chez A. Ricard, 5, boulevard Vauban, de bons monteurs, fournitures fournies.

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, Roure, 26, rue Noailles, orfèvrerie.

On demande des ouvrières à la Corderie Dor, traverse du Fort (Pharo).

On demande bons monteurs cordonniers, bien payés. S'adresser Sarno, Patronage, rue des Vertus prolongée, 12.

On demande une ouvrière repasseuse payée 5 fr. par jour, et une apprentie payée 1 fr. par jour, rue Sainte, 32, magasin.

On demande de bonnes ouvrières et demi-ouvrières couturières, rue Montévidéo, 11, 2e ét.

On demande une bonne à tout faire pour la banlieue. Se présenter, 22, rue Mazagran, au 1er.

On demande une fillette de 14 à 15 ans, photographie Marc-Tully, 46, rue Saint-Ferréol.

Célibataire, libre toutes obligations militaires, bonne tenue, bonne écriture, demande emploi : bureau, expéditionnaire, pointeur, gérant, surveillant, gardien ou autre poste similaire. Parle portugais et espagnol. Ecrire L. Rém..., 11, rue Tapis-Vert, Marseille.

Rapatrié d'Allemagne sans famille demande emploi d'homme de peine. S'adresser bureau du journal.

On demande un petit garçon de 13 à 14 ans pour courses et étalage, librairie, 56, allées de Meilhan.

On demande femmes de peine, références exigées, Mossé, 18, boulevard de la Paix.

On demande des femmes de ménage à La Phocéenne, 25, rue de la Palud.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (La Seyne-sur-Mer)

Les familles Audibert, de l'école du boulevard des Hommes-sans-Peur ; Besson (de Cassis) ; Robert (de Fraisans), remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de leur fils bien-aimé **M. Louis AUDIBERT**, sergent au 21e régiment d'infanterie de ligne, sorti instituteur de l'Ecole Normale, décédé en Allemagne, après 18 mois de front et 30 mois de captivité, dans sa 27e année et les prient d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de son âme le vendredi 13 courant, à 9 heures du matin, en l'église de La Seyne.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Jules Alezaud ; Mme veuve Marius Giraud, née Alezaud et sa fille remercient leurs parents et amis des nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de **M. Jules ALEZAUD**, leur époux, père et grand-père chéri. La messe de sortie de deuil sera dite le jeudi 12 courant, à 9 heures du matin, en l'église de Saint-André (banlieue).

M. Bonnaffé, instituteur, et ses enfants, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de **Mme BONNAFFE** et les prient prient d'assister à la messe qui sera célébrée au Merlan, jeudi 12 courant, à 10 heures.

M. Raymond Laffont, directeur de l'Agence générale de la Compagnie Générale Transatlantique ; les familles Perrier et Laffont remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de **Mme Netty LAFFONT**, née **PERRIER** et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée jeudi, 12 décembre, à 10 heures 30, en l'église de Saint-Giniez.

AVIS DE MESSE

Les familles Charles Pollak, Josserand, Trouillat, Gras font part à leurs amis et connaissances que la messe de sortie de deuil pour

Mme Laurence POLLAK, née **JOSSERAND**

sera dite le jeudi, 12 décembre courant, à 11 heures, en l'église Saint-Charles, rue Grignan. On ne reçoit pas de condoléances.

AVIS DE DECES

M. et Mme Louis Pourrière, née Masson et leurs filles ; M. et Mme Charles Pontier, née Pourrière, et leurs enfants ; les familles Pourrière, Berthillot, Fabre, Gabis et Manon (de Toulon), Célérier et Adriet (d'Alger), Roux, Mme veuve Bouvet, Revol, Praillaud, Suffren, Audoli, Rescia, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mlle Joséphine POURRIERE**, leur sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et alliée, décédée le 9 décembre 1918, à l'âge de 52 ans. Les obsèques ont eu lieu hier mardi.

Mme et M. Hilaire Fouque et leurs enfants ; Mme veuve Anaïs Guieu ; Mme et M. Léopold Fouque et leurs enfants ; Mme et M. Gaëtan Oddo ; Mme et M. Baptistin Thibaud et leurs enfants ; leurs parents, cousins, alliés et amis font part du décès de **Mlle Marie-Thérèse FOUQUE**, décédée dans la 16e année de son âge. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques qui auront lieu boulevard Saint-Charles, 5, au fond de l'impasse. Fleurs fraîches seulement.

Mme veuve Pierre Corrot, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Pierre CORROT**, décédé à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi 11 du courant, à 4 heures du soir, rue des Jardins, 8.

On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

La **Pitié Suprême** prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle d'assister aux obsèques du capitaine **GREMILLARD Léon**, du 110e d'artillerie, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui mercredi 11 du courant, à 9 heures, à l'hôtel Institut Pasteur, traverse du Fort, 1.

La **Pitié Suprême** prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle d'assister aux obsèques du lieutenant **LA CHAPELLE**, du 141e d'infanterie, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui mercredi 11 courant, à 2 heures après-midi, à l'hôpital 169, Montolivet.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imprimerie et Stéréotypie du *Petit Provençal*
Rue de la Darse, 75